

SANTÉ

SANTÉ PUBLIQUE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Secrétariat général des ministères
chargés des affaires sociales

Circulaire SG/DGS n° 2014-67 du 21 février 2014 relative à la constitution d'un espace partagé sur les contrats locaux de santé (CLS)

NOR : AFSZ1405629C

Validée par le CNP le 21 février 2014. – Visa CNP 2014-27.

Date d'application : immédiate.

Résumé : la présente circulaire prévoit la création d'un espace partagé pour le suivi des contrats locaux de santé (CLS), permettant :

- à chaque ARS d'analyser les contrats sur son territoire ;
- à toutes les ARS de s'inspirer des CLS signés dans d'autres régions ;
- au niveau national, d'apprécier la portée et le déploiement des CLS.

Mots clés : contrats locaux de santé – espace partagé.

Annexes :

- Annexe I. – Système d'information contrats locaux de santé. – Notice d'utilisation.
- Annexe II. – Exemples d'analyses automatiques déjà présentes dans le SI.

*La ministre des affaires sociales et de la santé
à Mesdames et Messieurs les directeurs généraux des agences régionales de santé.*

L'article L. 1434-17 du code de la santé publique dispose que : « La mise en œuvre du projet régional de santé peut faire l'objet de contrats locaux de santé conclus par l'agence, notamment avec les collectivités territoriales et leurs groupements, portant sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social. »

Cet instrument de contractualisation, souple et novateur, introduit par la loi HPST, constitue l'un des leviers à la main des ARS pour la territorialisation de leur stratégie régionale, notamment dans un objectif de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. La signature d'un contrat est l'aboutissement d'un long et complexe processus de définition de son périmètre et de ses objectifs, de choix des actions à mener et de négociation sur les moyens à mobiliser par les partenaires.

Depuis 2010, les CLS ont permis d'engager ou de renforcer certaines dynamiques au niveau territorial. Le suivi de l'indicateur CPOM État-ARS correspondant indique qu'à la fin 2012 le nombre de CLS signés était de 116 – dont la moitié en Île-de-France – pour une cible initiale totale fin 2013 de 246. Cependant, le dénombrement ne peut être effectué en temps réel et ne retrace pas l'ensemble des démarches engagées.

Jusqu'ici aucun système de suivi des CLS n'a été mis en place pour permettre :

- à chaque ARS d'analyser les contrats sur son territoire ;
- à toutes les ARS de s'inspirer des CLS signés dans d'autres régions ;
- au niveau national d'apprécier précisément, quantitativement et qualitativement, la portée de cet outil, notamment pour alimenter certains chantiers de la stratégie nationale de santé.

C'est pourquoi il a été décidé de mettre en place un espace partagé permettant de répondre à ces objectifs.

L'outil a été élaboré au sein d'un groupe de travail national qui a réuni les administrations centrales et quelques ARS.

Il comporte un formulaire de caractérisation de chaque CLS à renseigner au fur et à mesure de leur signature. En compilant l'ensemble de ces formulaires, l'espace partagé permet la constitution d'une base de données nationale et l'export des données à tous niveaux vers un fichier Excel.

Le programme fourni à cet effet assure la production automatisée de nombreuses statistiques et permet tout autre traitement de données par la fonction «tableau croisé dynamique», en sélectionnant les items de son choix.

Nous vous demandons donc, lors de la signature de tout nouveau CLS, ou en cas de modification par avenant d'un CLS existant, de renseigner le formulaire proposé dans cet espace. Cette saisie de données a été estimée à une heure environ par nouveau CLS. S'agissant des CLS déjà signés à la date de la présente instruction, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de bien vouloir procéder à la saisie des formulaires correspondants dans un délai de six mois.

L'outil dispose également d'un espace de partage documentaire organisé à l'aide de différentes rubriques sur lequel chacun pourra déposer et consulter les documents de son choix, dont les CLS eux-mêmes.

Vous trouverez, en annexe I, la notice d'utilisation de l'outil et, en annexe II, quelques illustrations des analyses produites automatiquement.

Nous vous demandons de faire part à Mme Barbault (*via* ars-pilotage-national.secretariat@sante.gouv.fr) avant le 31 mars 2014 du nom de vos collaborateurs qui auront accès à cet espace.

Vous voudrez bien signaler toute difficulté concernant la mise en œuvre de cette instruction à Nicolas Prisse (SGMCAS) ou Antoine Gueniffey (DGS) et à Vincent Borgis (DSSIS) spécifiquement pour les aspects informatiques.

Pour la ministre et par délégation:

Le directeur général de la santé,
B. VALLET

*Le secrétaire général des ministères chargés
des affaires sociales,*
P.-L. BRAS

ANNEXE I

SYSTÈME D'INFORMATION CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ
NOTICE D'UTILISATION

SOMMAIRE

Présentation.....

Lien d'accès.....

PREMIER OUTIL : le formulaire de saisie des CLS.....

Structure de la fiche-type (7 chapitres).....

Comment renseigner ce système d'information ?.....

Guide chapitre par chapitre.....

 0. Accueil et identité du CLS (14 questions).....

 1. Territoire concerné par le CLS (13 questions).....

 2. Signataires et référents (27 questions).....

 3. Contexte et élaboration du CLS (19 questions).....

 4. Structuration et Objectifs du CLS (38 questions).....

 5. Modalités de mise en œuvre (28 questions).....

 6. Mobilisation locale – Suivi – Evaluation (23 questions).....

Sauvegarder et reprendre plus tard.....

Modifier un CLS(modifier une fiche déjà saisie).....

 S'il s'agit de modifications pour fautes de frappe, compléments d'informations ponctuels, etc.....

 S'il s'agit d'une modification du CLS (avenant notamment pour modification du programme d'action, etc.) ...

 S'il s'agit seulement d'une modification du programme d'actions d'un CLS.....

Supprimer ma fiche.....

Consulter les statistiques des réponses de toutes les ARS.....

DEUXIEME OUTIL : le tableau de bord Excel.....

 Exporter les données des différentes fiches vers un tableau Excel.....

 Présentation du tableau de bord.....

TROISIEME OUTIL : la base documentaire.....

 Modalités de téléchargement des documents.....

 Modalités de mise à jour d'un document.....



Notice d'utilisation SI-CLS
10/01/2014



Présentation

Le contrat local de santé (CLS) est un instrument important de coopération et de programmation d'actions avec les élus locaux pour la territorialisation du PRS dans toutes ses composantes.

Il permet l'articulation du PRS avec les dynamiques territoriales de santé existantes (volets santé des contrats urbains de cohésion sociale ou futurs contrats de Ville et ateliers santé ville, conseils locaux en santé mentale, projets de territoire ou projets d'accès aux services, agendas 21...). Cette articulation est importante pour la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Elle favorise l'action intersectorielle et partenariale nécessaire en raison des déterminants environnements et sociaux de la santé.

Le CLS conforte les dynamiques territoriales de santé déjà portées par les élus locaux et les autres services de l'Etat au plus près des publics et des professionnels et associations. Il a vocation à être un instrument du développement de la qualité des parcours de santé et de soins, comme plus généralement de la qualité des approches globales de santé publique et de prévention au niveau local.

L'objectif recherché avec la constitution de ce système d'information est :

- de procurer à tous niveaux une **visibilité sur le développement de ce dispositif** (qui fait l'objet d'un indicateur CPOM Etat-ARS, indicateur n° 4.3)
- de **favoriser les échanges de bonnes pratiques** entre agences et partenaires, à partir du repérage d'items caractéristiques des orientations et contenus, ainsi que des modalités de conception et mise en œuvre de ces contrats.

Par ailleurs, la caractérisation des CLS proposée dans ce cadre peut être utile au pilotage de la mise en œuvre de ces contrats en identifiant de manière assez exhaustive les différents aspects susceptibles d'être considérés.

Pour cela, le système d'information est constitué de trois outils :

- le **formulaire** de renseignement au fur et à mesure de la signature de contrats locaux de santé (et de leur actualisation ou modification) alimentant une base de données nationale partagée.
- le **tableau de bord**, sous forme de fichier Excel (Consolidation_CLS.xlsb), permettant d'exploiter l'ensemble des réponses des ARS (compilées dans la base de données nationale) selon différents critères d'analyse (géographiques, caractéristiques, etc.)
- une **base documentaire** permettant à l'ensemble des utilisateurs de partager les documents afférant aux CLS, dont les CLS eux-mêmes.

Lien d'accès

Vous accédez au système d'information par le lien suivant :

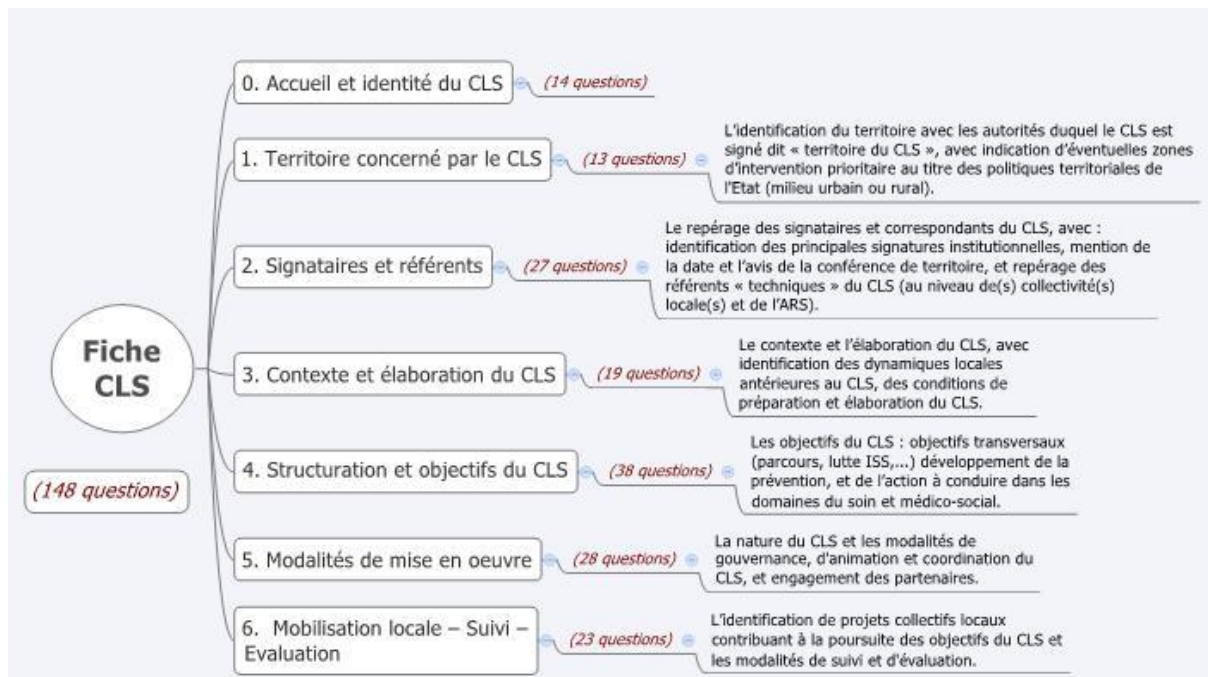
<https://partage.ars.sante.fr/CLS2/default.aspx>

PREMIER OUTIL : le formulaire de saisie des CLS

Un **formulaire** de saisie permet aux ARS de renseigner, suivant une fiche type, les caractéristiques des CLS. Le renseignement de ce formulaire constitue au fur et à mesure une base de données nationale partagée. L'accès est le suivant :

<https://partage.ars.sante.fr/CLS2/Lists/Formulaire%20de%20saisie%20des%20CLS/overview.aspx>

Structure de la fiche-type (7 chapitres)



Généralement les questions appellent seulement des réponses Oui/Non (sauf les données d'identification et quelques autres exceptions).

La fiche comprend un champ spécifique pour le recueil du point de vue général de l'ARS sur la plus-value de chaque CLS et les limites et enjeux de son amélioration.


Pour pouvoir répondre à l'ensemble des questions, outre la connaissance du CLS, il est nécessaire d'identifier au préalable les territoires et contrats des politiques territoriales de l'Etat (ville et aménagement du territoire) avec lesquels le CLS est en effet susceptible de s'articuler.

Comment renseigner ce système d'information ?


Afin de démarrer l'enquête, cliquez sur « Répondre à cette enquête » dans le menu qui apparaît sur l'onglet CLS dans le share point.



Mises en garde - avertissements :



NE PAS UTILISER LES TOUCHES DE NAVIGATION DE VOTRE NAVIGATEUR AU COURS DE LA SAISIE DE LA FICHE mais les boutons



Ce système d'information a été conçu avec le logiciel disponible au sein du Sharepoint. Ce logiciel présente certaines limites (format police de caractère non modifiable, format de page imposé, affichage du 1^{er} item des rubriques au même niveau que leur titre, etc) mais comporte, en revanche, des fonctions intégrées, facilitant notamment l'exploitation des données à travers un tableur Excel et le classement des documents dans une base de données cohérente.

L'ensemble des items est numéroté dans la base (sous le format : x-x-xx) pour faciliter leur repérage pour les traitements ; cependant cette numérotation ne figure dans la notice que pour le chapitre 4 (les copies d'écran pour les autres chapitres ayant été effectuées avant l'introduction de cette numérotation et n'ont pas été reprises pour des raisons pratiques).

o. Accueil et identité du CLS (14 questions)

modification d'une
fiche CLS
préexistante,
reportez-vous à la
rubrique
« [Modifier ma fiche](#) ».

Date : *

13/06/2013

← Date de renseignement de la
fiche (date du jour)

Cette fiche concerne : *

la création d'un CLS

la modification d'un CLS

← Création d'un CLS, s'il s'agit d'une première
fiche. S'il s'agit d'un avenant à un CLS
cochez « la modification d'un CLS ».

IDENTITE DU CLS

Intitulé du CLS : *

ARS : *

Département : *

Territoire de santé : *

Date de signature du CLS initial :

01/04/2010

Durée prévue du CLS initial (en années) : *

Si CLS modifié, date de l'avenant :

Durée prévue du CLS modifié :

Date de l'avis de la conférence de territoire (CT) :

01/01/2010

Avis:

Autres instances ARS saisies ?

En cas de modification du CLS, s'il s'agit seulement d'une modification de [] ici

← Les astérisques marquent les rubriques à
renseigner obligatoirement.

← Vous ne pourrez pas passer à la page suivante
si vous n'avez pas complété les rubriques
correspondantes.

← Si plusieurs « Départements » et
« Territoires de santé » concernés,
identifiez le département et le territoire,
principaux.

← A compter de la date de
l'avenant (à indiquer en
mois)

← Renseigner ici les autres instances
saisies telles que : commissions de
coordination, CRSA, ...

← Si la modification du CLS porte seulement sur le
programme d'action cocher à cet endroit vous renvoie
directement sur le chapitre 4 « Structuration et
Objectifs du CLS », les chapitres précédents n'étant
pas impactés par une telle modification. Ce saut
facilite aussi une éventuelle modification des chapitres
5 et 6 (que le chapitre 4 soit modifié ou pas).

Passer à la rubrique suivante

Sauvegarder et quitter

(votre travail sera enregistré comme brouillon mais
ne sera pas visible des autres utilisateurs)



**Pensez à bien enregistrer vos données si vous quittez la page.
NE PAS UTILISER POUR CELA LES TOUCHES DE NAVIGATION**



1. Territoire concerné par le CLS (13 questions)

1. TERRITOIRE CONCERNE PAR LE CLS

Dominante :

Dominante, pour en savoir plus :
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip76s.pdf

Type :

Code communal : INSEE (5 caractères)
http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/liste_zonages.htm

Codes territoriaux des Coll. Ter. et/ou EPCI concernés :

Code EPCI : (9 caractères)
<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/intercommunalite.htm>

Les codes à porter dans cet espace servant à réaliser une cartographie, vous pourrez renseigner des codes EPCI même si ceux-ci ne sont pas signataires en tant que tels des contrats, leur territoire étant cependant pris en compte.

Population concernée (territoire du CLS), en nombre d'habitants :

Le territoire comporte-t-il des zones prioritaires au titre des politiques territoriales de l'Etat ?

Les politiques territoriales de l'Etat visées ici sont la politique de la Ville et la politique d'aménagement du territoire.

Si oui

... nombre de quartiers prioritaires de la Politique de la ville :

Les quartiers prioritaires de la politique de la Ville sont identifiés sous le lien suivant : <http://i.ville.gouv.fr/permalink/4434> (pour l'heure, la liste des quartiers de priorité 1 est donnée en annexes 2 et 3 de la circulaire n° 52319 SG PM du 30 juillet 2008 mais révision engagée)

... nombre de territoires ruraux prioritaires :

Population correspondant aux zones d'intervention mentionnées ci-dessus (en nombre d'habitants) :

Le territoire du CLS est-il concerné par des contrats territoriaux globaux signés par ailleurs ?

Les territoires ruraux de développement prioritaire sont identifiés sous le lien suivant : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000005617281&dateTexte=20101124>

Si oui, s'agit-il ...
 ... de contrat de ville ?

Le territoire du CLS coïncide-t-il avec le territoire de ce contrat ?

Le contrat territorial global correspond à un contrat passé par l'Etat avec des collectivités territoriales et/ou leur(s) groupement(s) pour le développement de ce territoire. Ce contrat peut tenir compte de problématique de santé et comporter un volet santé entre autres volets d'ordre économique, éducatif, d'équipement, d'aménagement et social.

... de contrat de pays ou autre ?

Le territoire du CLS coïncide-t-il avec le territoire de ce contrat ?

2. Signataires et référents (27 questions)

2. SIGNATAIRES ET REFERENTS

Nbre total de signataires du CLS :
(inclure le DG ARS)

Détail des signataires :

• Collectivités territoriales et assimilées :

Commune(s)

Groupement(s) de communes

Conseil Général(aux)

Conseil Régional

• Services de l'Etat:

Préfet de région

... sa signature engage-t-elle explicitement l'ensemble de ses services sans que ceux-ci soient nécessairement signataires ?

Préfet de département

... la signature du préfet de département engage-t-elle explicitement l'ensemble de ses services sans que ceux-ci soient nécessairement signataires ?

Responsables départementaux ou régionaux du secteur

... jeunesse, sport, cohésion sociale

... alimentation, agriculture

... environnement, aménagement, logement

... travail, emploi

... affaires culturelles

Les **groupements de communes** correspondent indistinctement à l'ensemble des types visés en 1 (autres que les communes) soit : communauté(s) de communes, groupement urbain, pays et parc naturel régional, autre établissement de coopération intercommunale...

Rectorat et/ou Académie

• Caisses et mutuelles:

CPAM

MSA

RSI

Mutuelle autre que MSA

Mutuelles et autres organismes 'complémentaires'

• Structures de santé:

Etablissement de santé

Etablissement médico-social

Structure d'exercice coordonné (maison, pôle, centre de santé pluriprofessionnel)

• Représentants:

URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé

URPS

Représentants d'usagers

• Autres:

Le référent à identifier pour le niveau local est un correspondant technique (par exemple : membre de service communal d'hygiène et de santé, de centre municipal de santé, coordinateur atelier santé ville ...); en cas de plusieurs correspondants on indiquera le correspondant appelé à jouer un rôle de coordination générale, « alter ego » du référent ARS.

Référent technique au niveau de la Coll.Ter. :

Nom / prénom

Fonction

Tél

Courriel

Référent ARS:

Nom / prénom

Service de rattachement

3. Contexte et élaboration du CLS (19 questions)

3. CONTEXTE ET ELABORATION DU CLS

• Contexte

Le territoire du CLS a-t-il été défini dans le cadre d'une stratégie de priorisation de l'ARS au regard des difficultés des territoires ?

Programme territorial de santé au sens de l'article L.1434-2 du CSP.

Si oui, quels sont les critères de priorisation ?

Le CLS s'inscrit-il dans le cadre d'un programme territorial de santé ?

à l'initiative de la Coll.ter. : au niveau de communes ou de groupement(s) (interco, pays...), pour la majeure partie de la population du territoire du CLS (éventuellement au titre de plusieurs PLS)

Avant le CLS, existait-il un projet local de santé (PLS) ...

... à l'initiative de la Coll.Ter. ?

Notamment pour signaler une dynamique territoriale préexistante sur le 1^{er} recours aux soins même si celle-ci n'a pas pris la forme d'un PLS (au sens plus complet du terme).

... consistant ou comportant une dynamique territoriale 1er recours ?

... posé comme un préalable à la définition du CLS ?

Avant le CLS, existait-il sur tout ou partie du territoire concerné ...

... un volet santé de CUCS ?

Qu'il s'agisse d'une création ou d'une refonte d'un PLS existant.

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale (autrement dit contrat de ville)

... un atelier santé ville ?

... un volet santé d'un contrat de pays ou autre (hors politique de la Ville) ?

Animation pouvant être assurée au-delà des seuls quartiers prioritaires de la politique de la ville par un service ou un coordonnateur territorial de santé voire un chef de projet de développement territorial ou autre chef de mission local (pour partie dédié à la santé).

... une animation territoriale de santé (hors politique de la ville) ?

... un conseil local en santé mentale ?

... un observatoire local de santé ?

Y compris intégré à un observatoire local des territoires (volet santé)

... d'autres dispositifs ?

Démarche mise en œuvre pour susciter le développement des CLS

• Elaboration

La préparation du CLS fait-elle suite à une démarche générale de sensibilisation des coll. ter. conduite par l'ARS ?

Date de la lettre d'intention ou de cadrage susceptible d'avoir été signée entre l'ARS et la coll.ter. pour acter le lancement de la démarche d'élaboration du CLS,

Rencontre préalable Dir ARS - élu ?

- Date d'une éventuelle lettre de cadrage :

Diagnostic partagé avec les acteurs du territoire et entre l'ARS et les coll. ter. concernées.

L'élaboration du CLS s'est-elle appuyée sur ...

... un diagnostic partagé de santé ?

Synthèse résultant de la prise en compte du territoire à travers les différents schémas et programmes régionaux ou territoriaux de l'aqence.

... une synthèse de l'ensemble des données de l'ARS disponibles pour le territoire ?

Le CLS couvre-t-il d'autres champs que ceux du PLS préexistant ?

4. Structuration et Objectifs du CLS (38 questions)

4-0-00:STRUCTURATION ET OBJECTIFS DU CLS

• Structuration

Le CLS comporte-t-il des orientations générales ?

Les questions sur la structuration visent à apprécier le degré de précision du CLS.

4-0-01:Le CLS comporte-t-il des priorités et des objectifs stratégiques ?

4-0-02:Le CLS comporte-t-il des objectifs opérationnels assortis d'un programme d'actions ?

4-1-00:• Le CLS comporte-t-il des objectifs transversaux tels que :
... lutter contre les inégalités sociales / territoriales de santé ?

Identification de projets pilotes figurant au programme d'actions du CLS, susceptibles d'être utiles à d'autres territoires de proximité, comme à l'amélioration de la politique de santé, notamment au niveau régional.

4-1-01:... améliorer la qualité des parcours de soins et de santé des personnes ?

4-1-02:... mener des actions expérimentales ?

4-1-03:... consolider et/ou partager le diagnostic territorial de santé ?

4-1-04:... conduire une ou des évaluations d'impact sur la santé ?

Articulation par exemple avec les politiques d'aménagement du territoire (agenda 21, volet territorial de CPER, ...) et/ou des schémas départementaux dans le domaine médico-social (gériatrie, ...)

4-1-05:... instaurer ou améliorer un dispositif d'observation locale de santé ?

4-1-06:... développer la formation des professionnels de santé ou des acteurs locaux ?

4-1-07:... renforcer l'articulation avec les autres politiques publiques ?

4-1-08:... renforcer l'animation-coordination territoriale en santé ?

4-1-09:- Si "renforcer l'animation-coordination territoriale en santé" ...
... pour l'amélioration de l'organisation en santé publique au niveau du ter

Amélioration de l'organisation locale en santé publique, concerne l'optimisation des capacités d'observation et de programmation d'actions en santé publique pour le territoire eu égard aux divers organismes et/ou personnes susceptibles d'y concourir (services communaux, coordinations atelier santé ville, caisses d'assurance maladie, établissements de santé, associations, ...) pouvant conduire à la définition d'un schéma local d'organisation de ces capacités.

4-1-10:... création d'un ASV ?

CLSM : Conseil Local de Santé Mentale

4-1-11:... création d'un CLSM ?

A l'instar de démarches expérimentales en cours en Poitou-Charentes ou au titre du développement durable

4-1-12:... création d'un comité d'acteurs en santé ?

4-2-00: Le CLS comporte-t-il des objectifs par domaines tels que :

... contribuer à la veille sanitaire et à la gestion des urgences et des événements sanitaires imprévus ?

4-2-01: ... promouvoir l'accès aux droits sanitaires et aux soins pour les publics en difficultés (PASS,...) ?

4-2-02: ... améliorer l'organisation de l'offre de soins ambulatoire notamment de 1er recours (formation de PS, politique d'attraction et de maintien de PS dans des zones en difficultés, création de structures d'exercice coordonné ...)?

4-2-03: ... améliorer l'organisation des soins (articulation ES avec réseaux, filières ; réorganisation hospitalière, télémédecine, permanence des soins...)?

4-2-04: ... améliorer la coordination entre acteurs du soin et professionnels des établissements médico-sociaux ?

4-2-05: ... développer la prévention au sein des établissements médico-sociaux ?

4-2-06: ... renforcer la prévention ?

4-3-00: Si "renforcer la prévention", développer l'éducation thérapeutique du patient ?

4-3-01: Si "renforcer la prévention", sur quelles thématiques:

- périnatalité et petite enfance ? Code : 300-2-2

4-3-02: - nutrition et obésité ? (300-1-16 et 17)

4-3-03: - pratiques addictives ? (300-1-13)

4-3-04: - risques infectieux ? (300-1-3 à 8)

4-3-05: - contraception et sexualité ?

4-3-06: - santé mentale ? (300-1-14)

4-3-07: - cancers et DO ? (300-1-11)

4-3-08: - vaccinations ? (300-1-1 et 2)

4-3-09: - habitat et milieux intérieurs ? code : 300-1-20

4-3-10: - eau ? code : 300-1-19

4-3-11: - autres risques dont milieux extérieurs ? code : 300-1-21

4-4-00: Suivant quelle(s) orientation(s) particulière(s) en matière de prévention:

... renforcement de l'offre de bilans ou d'exams de santé ou de consultations de prévention sur le territoire du CLS (CES, PMI, médecine du travail, santé scolaire ...)?

4-4-01: ... amélioration du suivi des bilans de santé des enfants à 3-4 ans et/ou 5-6 ans (PMI et/ou santé scolaire) ?

4-5-00: Autres objectifs ?

Concernant le **champ de la prévention**, les thématiques proposées correspondent aux différentes catégories du système d'information budgétaire et comptable des ARS permettant d'établir un lien avec le financement d'actions au titre du programme d'actions du CLS. La thématique « contraception et sexualité », qui ne figure pas comme catégorie du SI BC a été ajoutée.

5. Modalités de mise en œuvre (28 questions)

5. MODALITES DE MISE EN OEUVRE

- La gouvernance, est-elle assurée par ...

... une instance de pilotage stratégique conjointe ARS- Collectivité territoriale ?

... un groupe projet partenarial au niveau du territoire ?

- Existe-t-il une fonction d'animation-coordination du CLS ?

Si oui, assurée par...

... le personnel de l'ARS ?

... le service de santé communal ou intercommunal (ex. SCHS, CMS, ...)?

... un service social local (CCAS ...)?

... un réseau de santé ?

... un opérateur de la politique de santé (IREPS,...) ?

... un coordonnateur ASV ?

... un autre coordonnateur territorial de santé ?

... un chef de projet ou chargé de mission du territoire ?

Dans les trois derniers cas, une contribution financière est-elle apportée par l'ARS ?

Un/des poste(s) a/ont-il(s) été spécifiquement créé(s) pour cette fonction de coordination?

Nombre total d'ETP dédiés à la fonction d'animation-coordination du CLS:

Cette fonction s'articule-t-elle avec une coordination ASV au niveau de quartier(s) prioritaire(s) de la politique de la Ville ?

• Engagements des partenaires

Le CLS comporte-t-il un budget prévisionnel ?

Si oui, quel en est le montant ?

Quelle est la période correspondant à ce BP (année(s) correspondante(s)) ?

La mise en œuvre du CLS fait-elle l'objet d'engagement(s) financier(s) de la part de ...

... la collectivité territoriale ?

... l'ARS ?

... la politique de la Ville ?

Il peut être fait état de plusieurs acteurs de coordination par exemple binômes personnel ARS et acteur local. Le nombre d'ETP demandé à ce titre est le total.

Hors valorisation financière d'un temps-agent susceptible d'être mentionné au titre de la mise à disposition de personnel. Le budget a indiquer est le budget total, qui, pour l'exploitation des données, pourra être rapporté à la période mentionnée

... l'Etat (hors politique de la Ville) ?

... autre ?

La mise en oeuvre du CLS donne-t-elle lieu à la mise à disposition de personnel(s) de la part de ...

... la collectivité territoriale ?

... l'ARS?

... la politique de la Ville?

... l'Etat (hors politique de la Ville)?

... autre?

6. Mobilisation locale – Suivi – Evaluation (23 questions)

6- MOBILISATION LOCALE - SUIVI - EVALUATION

Certains objectifs du CLS s'inscrivent-ils dans des projets collectifs locaux formalisés...

... dans un projet d'établissement de santé ?

Si oui avec CPOM ARS-ES ?

... dans un projet d'établissement médico-social ?

Si oui avec CPOM avec ARS ?

... dans un projet de structures d'exercice coordonné ?

Si oui avec contrat avec ARS ?

et/ou CPOM avec ARS ?

... dans un projet d'autres dispositifs de soins de 1er recours ?

Si oui préciser quels projets

Autres projets?

Si oui lesquels?

Existe-t-il un outil de suivi de la mise en œuvre du CLS ?

Une évaluation est-elle prévue concernant...

... la mise en œuvre du CLS (processus) ?

... tout ou partie des actions du CLS ?

... des effets ou impacts du CLS ?

Existe-t-il des indicateurs de résultats en termes...

... de santé des publics (état de santé, comportements, connaissances, ...) ?

... d'organisation des soins ?

... de qualité des parcours de santé et de soins des personnes ?

... de modification des déterminants environnementaux et sociaux de la santé ?

... de réduction des ISS / IST ?

Autres indicateurs ?

En cas de CLS modifié, des éléments de bilan et/ou d'évaluation sont-ils disponibles suite à la mise en œuvre des premières versions du CLS ?

Quel est le point de vue général de l'ARS sur la plus-value du CLS et les limites et enjeux d'amélioration ?

Par exemple : projets d'établissements, projets de territoire, ... Il s'agit exclusivement de projets formalisés, donc exprimés dans un document (et ayant donné lieu en principe à un débat dans le lieu correspondant)

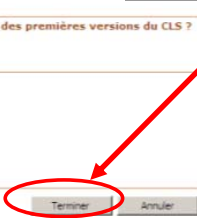
On mentionnera ici,

- d'une part les **projets** d'établissements autres que sanitaires et médico-sociaux comme par exemple : les « projets d'établissement scolaire », des projets d'entreprises ...
- d'autre part les projets globaux de territoire du type agenda 21, voire les projets intersectoriels portés par les contrats urbains de cohésion sociale dans la mesure où ces projets tiennent compte d'au moins un objectif du contrat local de santé

Dispositions et indicateurs de suivi et d'évaluation du CLS (dans son ensemble), susceptibles d'être prévus dans le contrat à travers la définition des objectifs du programme d'actions et précisées dans les mesures posées plus spécifiquement pour l'évaluation.

Lorsque vous avez terminé la saisie des données, cliquez sur « **Terminer** ». Votre fiche est alors répertoriée comme complète ce qui permet sa consultation par les autres utilisateurs. Tant que « Terminer » n'a pas été validé, votre fiche est considérée comme inachevée et ne peut être prise en compte dans la base de données globale.

il s'agit du point de vue de l'ARS sur la plus value de ce CLS



Sauvegarder et reprendre plus tard



Attention :

Suivante Enregistrer Annuler

Annule toute la saisie et quitte le déroulé de l'enquête

Passes à la rubrique suivante et enregistre automatiquement vos données utilisateurs et non

Sauvegarde et quitte le déroulé de l'enquête, votre travail est incomplet, non consultable par les autres utilisateurs et non inclus dans la base de données générale.

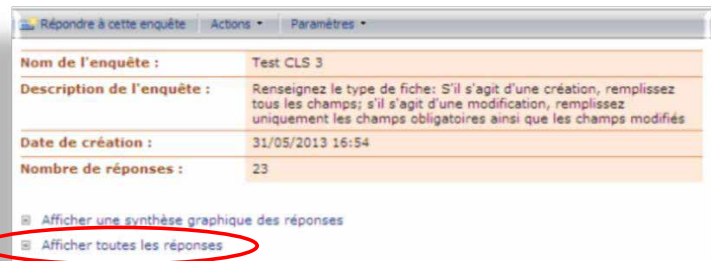
Si vous souhaitez faire une pause dans la saisie et la poursuivre plus tard, cliquez sur **Enregistrer** avant de quitter.

Modifier un CLS(modifier une fiche déjà saisie)

S'il s'agit de modifications pour fautes de frappe, compléments d'informations ponctuels, etc

Pour reprendre l'enquête ou modifier votre fiche, revenez sur la page d'accueil du questionnaire, ...

... cliquez sur « **Afficher toutes les réponses** », ...



Sélectionnez la réponse à modifier (dans la liste)


Renseignez le type de fiche:
S'il s'agit d'une création, remplissez tous les champs;
s'il s'agit d'une modification, remplissez uniquement les champs obligatoires ainsi que les champs modifiés

Afficher la réponse	Créé par	Modifié
Afficher la réponse #3	BORGIS, Vincent	03/06/2013 12:32
Afficher la réponse #4	BORGIS, Vincent	08/10/2013 16:27
Afficher la réponse #5	BORGIS, Vincent	03/06/2013 14:08
Afficher la réponse #6	BORGIS, Vincent	03/06/2013 14:16
Afficher la réponse #7	BORGIS, Vincent	03/06/2013 14:40
Afficher la réponse #8	BORGIS, Vincent	03/06/2013 14:51
Afficher la réponse #10	BORGIS, Vincent	26/09/2013 16:38
Afficher la réponse #11	GUENI	
Afficher la réponse #12	BORGI	
Afficher la réponse #14	BORGI	
Afficher la réponse #28	PIDOU	
Afficher la réponse #31	PIDOU	
Afficher la réponse #35	PIDOU	
Afficher la réponse #51	GUENIFFEY, Antoine	25/06/2013 10:38
Afficher la réponse #52	BORGIS, Vincent	27/11/2013 12:55
Afficher la réponse #53	BORGIS, Vincent	10/07/2013 15:03
Afficher la réponse #54	BORGIS, Vincent	10/07/2013 15:23
Afficher la réponse #55	BORGIS, Vincent	10/07/2013 15:31
Afficher la réponse #57	BORGIS, Vincent	10/07/2013 15:40

... puis dans la liste de vos réponses *, cliquez sur le menu déroulant de la dernière version en date et sélectionnez « **Modifier la réponse** ».

* par « réponses » on entend ici les différents enregistrements (complets ou incomplets) effectués au cours des saisies.

L'enquête s'ouvre alors sur la page' « accueil et identité » du CLS, renseignée des données que vous avez saisies. Pour revenir au niveau du questionnaire où vous vous étiez arrêté, cliquez sur jusqu'au chapitre de votre choix.

 Veillez à bien remplir les champs obligatoires (mentionnés par un astérisque).

S'il s'agit d'une modification du CLS (avenant notamment pour modification du programme d'action, etc.)

Procédez de la même manière que précédemment, mais

... cochez la case
« la modification d'un CLS », ...

Cette fiche concerne : *

- la création d'un CLS
- la modification d'un CLS

puis mettez à jour les champs modifiés.

S'il s'agit seulement d'une modification du programme d'actions d'un CLS ...

Même chemin que pour une « modification du CLS » jusqu'à la question (dernière question de la page « Identité du CLS ») :

S'il s'agit seulement d'une modification du programme d'action, cocher ici



Cochez la case. En cliquant sur vous accédez directement au chapitre 4, les chapitres 1, 2 et 3 n'étant pas susceptibles d'être modifiés en termes de « programme d'actions ».



Attention :

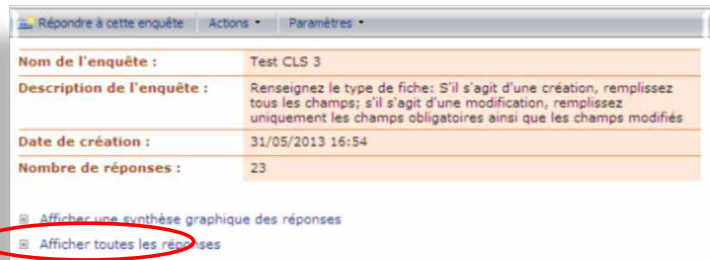
Bien que pour une modification vous ne soyez pas contraint de remplir tous les champs du questionnaire, n'oubliez pas de valider votre fiche en cliquant sur , au dernier chapitre (chapitre 6) de l'enquête.

Tant que vous ne cliquerez pas sur « **Terminer** », votre fiche sera considérée comme partielle et ne sera pas prise en compte dans la base de données.

Supprimer ma fiche

Pour supprimer un questionnaire, allez sur la page d'accueil du questionnaire, ...

... cliquez sur « Afficher toutes les réponses », ...



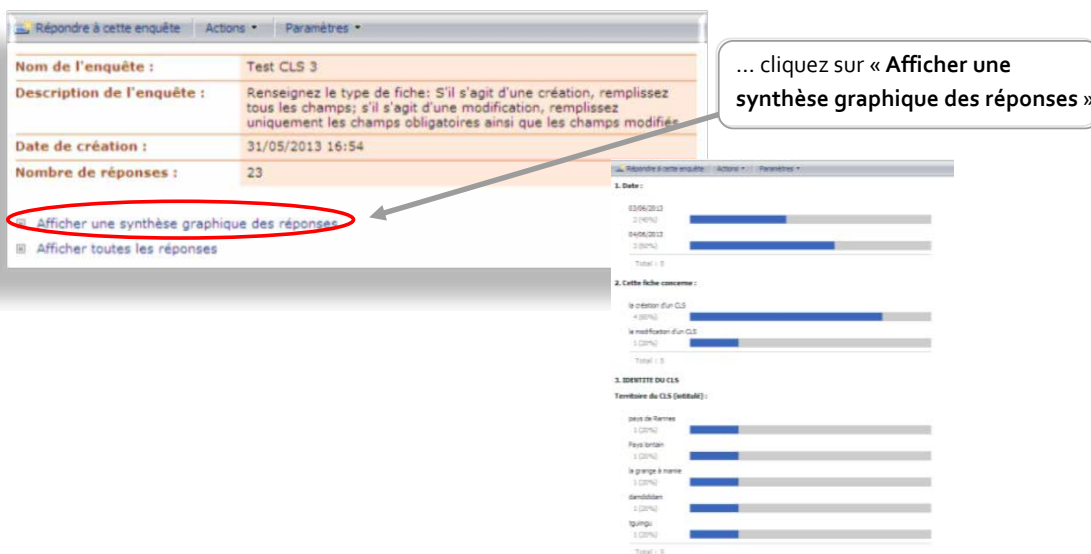
Sélectionnez la réponse à modifier (dans la liste)



... puis dans la liste de vos réponses, cliquez sur le menu déroulant de la dernière version en date et sélectionnez « Supprimer la réponse ».

Consulter les statistiques des réponses de toutes les ARS

L'outil propose en standard, une synthèse graphique des différentes réponses. Il s'agit d'une présentation simplifiée, sous forme d'histogrammes, cette restitution vient en complément du tableau de bord Excel (présenté page suivante). Pour consulter les statistiques des réponses du questionnaire, allez sur la page d'accueil du questionnaire, ...



DEUXIEME OUTIL : le tableau de bord Excel

Exporter les données des différentes fiches vers un tableau Excel

Pour exploiter les données saisies il vous faut :

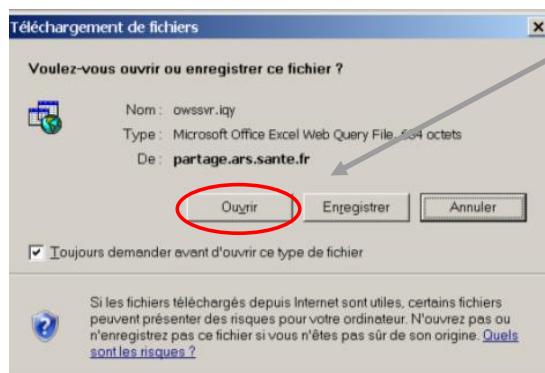
- dans un premier temps, exporter la base de données générale (contenant l'ensemble des CLS de toutes les ARS sous un fichier Excel (ClasseurCLS.xlsx)¹
- dans un second temps, exploiter ce fichier de données avec l'outil de traitements automatisé (fichier nommé Consolidation_CLS.xlsb). Cet outil permet, via des macros, de présenter un tableau bord de synthèse (statistiques et graphiques).

1ère étape : export des données

Pour cela, allez sur la page d'accueil du questionnaire (rubrique 'Formulaire de saisie des CLS'). Dans l'onglet « **Actions** », cliquez sur « **Exporter vers une feuille de calcul** ».

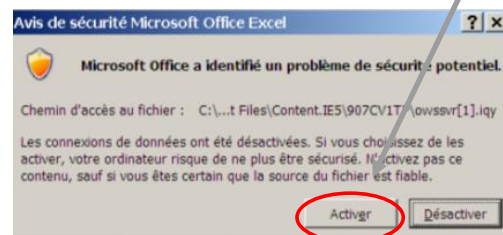


La boîte de dialogue ci-dessous apparaît :



Cliquez sur « **Ouvrir** ».

Une fenêtre Excel s'ouvre alors avec la boîte de dialogue ci-dessous. Cliquez sur « **Activer** »



¹ La base de données générale a été automatiquement complétée lors de l'étape précédente, à chaque validation de formulaire.

La base de données générale apparaît maintenant dans un tableau Excel récapitulatif l'ensemble des données brutes relatives aux CLS.

	Créé par	ARS	DT	Territoire de santé	Cette fiche concerne	Date	IDENTITE DU CLS
2	GUENIFFEY, Antoine	Bretagne	35 - Ille-et-Vilaine	Rennes 2	la création d'un CLS	03/06/2013	pays de Rennes
3	BORGIS, Vincent	Basse-Normandie	03 - Allier	fsdfsdf	la création d'un CLS	03/06/2013	Pays lointain
4	PIDOUX, Sonia	Centre	07 - Ardèche	kjgkutdf	la modification d'un CLS	04/06/2013	
5	PIDOUX, Sonia	Centre	07 - Ardèche	kjgkutdf	la modification d'un CLS	04/06/2013	
6	PIDOUX, Sonia	Centre	07 - Ardèche	kjgkutdf	la création ou modification du programme d'action	04/06/2013	
7	PIDOUX, Sonia	Centre	07 - Ardèche	kjgkutdf	la modification d'un CLS	04/06/2013	
8	PIDOUX, Sonia	Centre	06 - Alpes-Maritimes	c'fhj,	la création d'un CLS	04/06/2013	
9	PIDOUX, Sonia	Corse	2B - Haute-Corse	la ferme à dudule	la création d'un CLS	04/06/2013	la grange à mamie
10	PIDOUX, Sonia	Bourgogne	18 - Cher	v.gxfy	la création d'un CLS	12/06/2013	
11	PIDOUX, Sonia	Aquitaine	09 - Ariège	alacazam	la modification d'un CLS	04/06/2013	darnididiam
12	PIDOUX, Sonia	Languedoc-Roussillon	04 - Alpes de Haute Provence	fjij	la création d'un CLS	04/06/2013	
13	PIDOUX, Sonia	Alsace	01 - Ain	fycl	la création d'un CLS	04/06/2013	

Sauvegardez sur votre ordinateur la base de données ainsi extraite (en cliquant sur 'enregistrer sous').

Pour permettre le traitement des données vous devez impérativement :



- d'une part enregistrer sur votre ordinateur le fichier brut avec le nom suivant : **ClasseurCLS.xlsx²**
- d'autre part enregistrer votre fichier dans le même répertoire que le fichier de traitement des données présenté ci-après (fichier Consolidation_CLS.xlsb³)

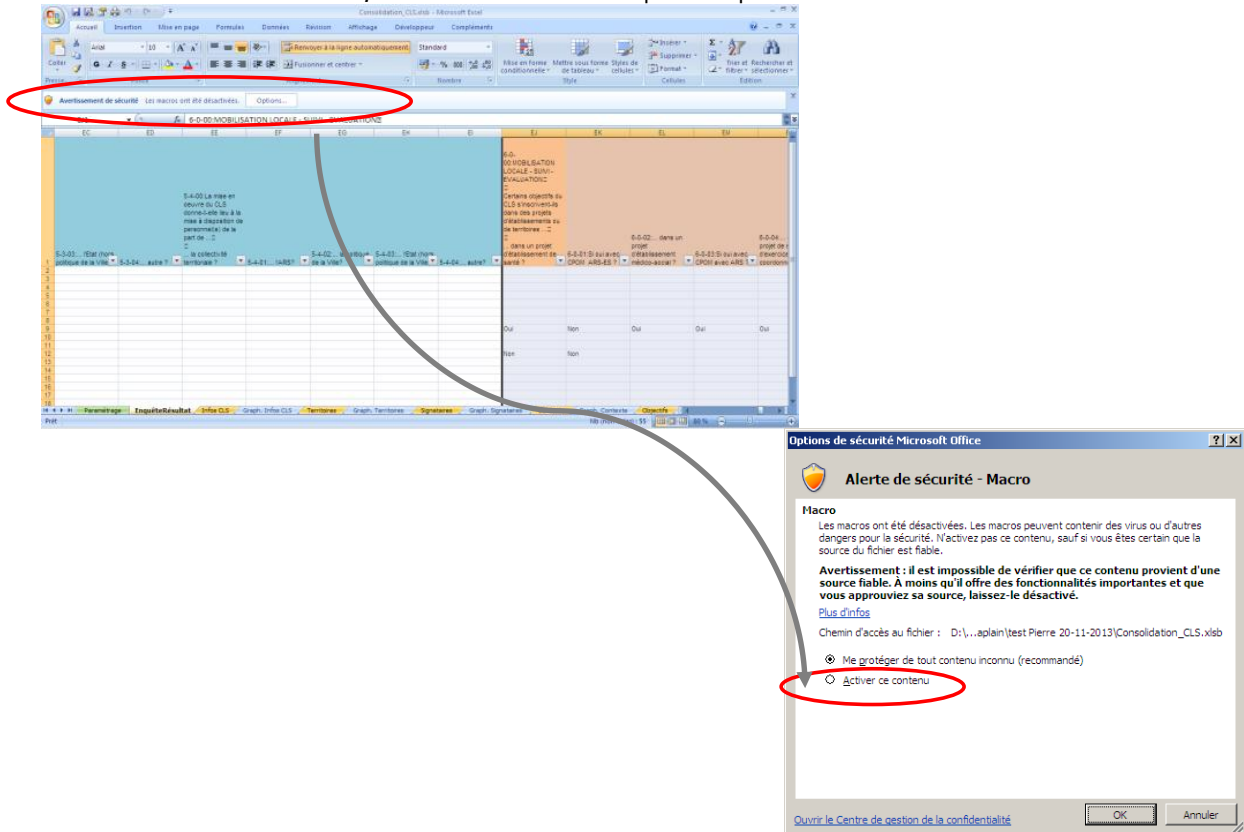
² Si vous souhaitez garder l'historique des différents fichiers de données, il vous appartient de les renommer en faisant figurer la date de l'extraction.

³ Pour plus de facilités nous avons suffixé le nom du fichier intégré avec la date du traitement, ainsi pour une consolidation au 13 décembre 2013, le fichier sera nommé 'Consolidation_CLS 2013-12-19.xlsb'.

2nde étape : traitement des données

Ouvrez maintenant l'outil de traitement des données (fichier 'Consolidation_CLS.xlsb').
Ce fichier est disponible en téléchargement dans l'espace documentaire, rubrique documents partagés. (<https://partage.ars.sante.fr/CLS2/Documents%20partages/Forms/AllItems.aspx>)

Ce fichier contient des macros, il vous faut donc les accepter : cliquez sur 'Activer ce contenu'.



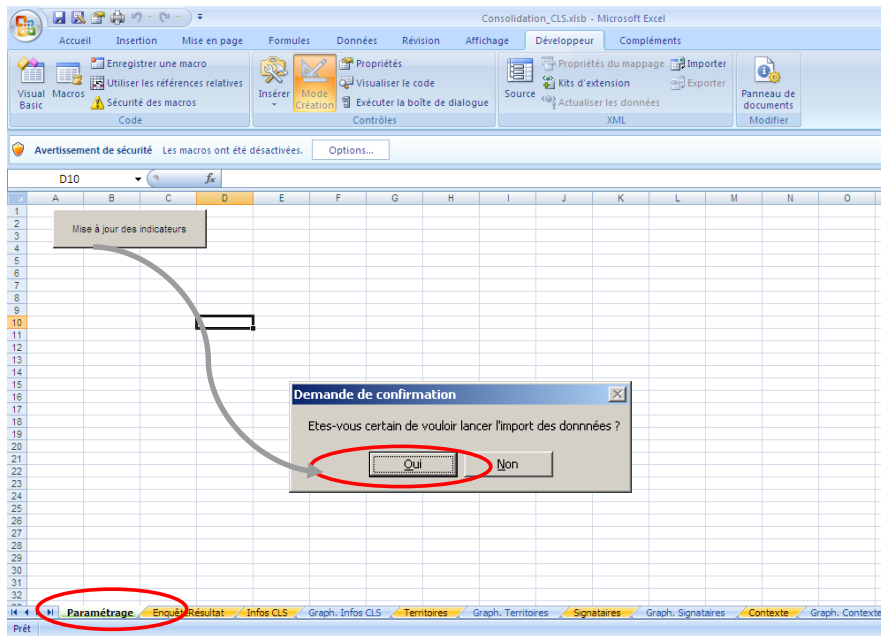
Si vous n'obtenez pas cet écran alors vous devez modifier les paramètres de sécurité d'Excel.
Dans la rubrique 'Centre de gestion de la confidentialité / paramètre des macros /sécurité des macros / paramètres des macros ' cochez l'option ' 'Désactiver toutes les macros avec notification'



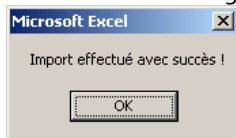
Cliquez ensuite sur le bouton OK.

Puis ré ouvrez le fichier de traitement des données.

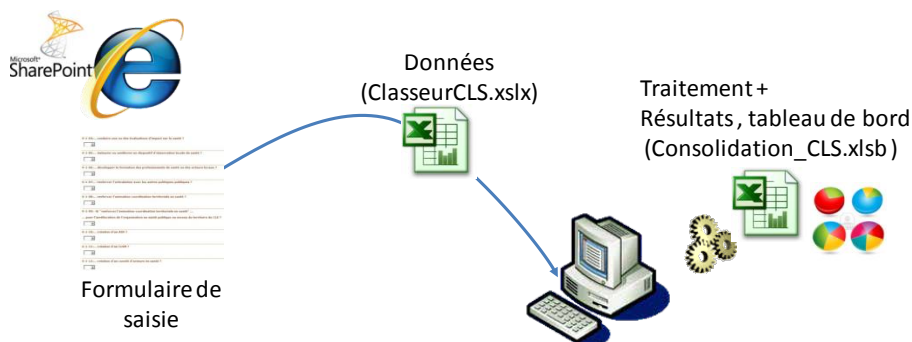
Allez dans l'onglet paramétrage⁴ et cliquez sur le bouton 'Mise à jour des indicateurs' pour lancer le traitement des données.



Le traitement peut durer environ 1 minute.
Une fenêtre de dialogue vous confirme la fin du traitement.



Le schéma ci-dessous présente les liens entre les différents outils (formulaire SharePoint et les fichiers Excel)



⁴ C'est le premier onglet en partant de la gauche. Si l'onglet n'est pas visible, utilisez l'ascenseur horizontal pour vous déplacer vers la gauche jusqu'à faire apparaître l'onglet.

Présentation du tableau de bord

Le fichier Excel 'Consolidation_CLS.xlsb' est structuré comme suivant :

- Onglet Paramétrage : cet onglet permet de lancer le traitement des données
- Onglet Enquête Résultat : cet onglet présente l'ensemble des résultats du traitement de toutes les données de l'enquête

Ces résultats sont ventilés pour chacun des 6 chapitres du questionnaire avec :

1 onglet de données,

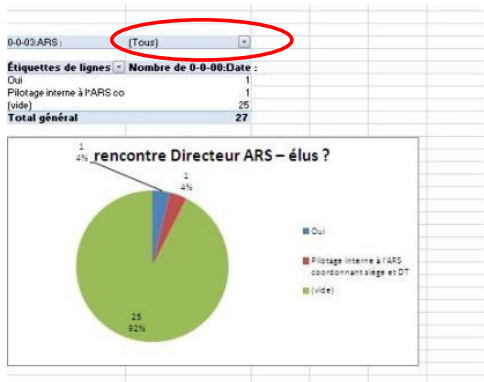
1 onglet présentant les données sous forme de tableaux et de graphique

- Onglet 'Infos CLS : cet onglet présente les résultats de la rubrique '0. Accueil et identité du CLS' (14 questions)
- Onglet 'Graph. Infos CLS' : cet onglet présente 2 tableaux de résultats pour la rubrique
- Onglet Territoires : cet onglet présente les résultats de la rubrique '1 Territoire concerné par le CLS (13 questions)
- Onglet Graph. Territoires : cet onglet présente 8 tableaux de résultats pour la rubrique
- Onglet Signataires : cet onglet présente les résultats de la rubrique '2. Signataires et référents (27 questions)
- Onglet Graph. Signataires : cet onglet présente 2 tableaux de résultats pour la rubrique
- Onglet Contexte cet onglet présente les résultats de la rubrique '3 Contexte et élaboration du CLS (19 questions)
- Onglet Graph. Contexte : cet onglet présente 16 tableaux de résultats pour la rubrique
- Onglet Objectifs : cet onglet présente les résultats de la rubrique '4 Structuration et Objectifs du CLS Objectifs du CLS (38 questions)
- Onglet Graph. Objectifs : cet onglet présente 8 tableaux de résultats pour la rubrique
- Onglet Gouvernance : cet onglet présente les résultats de la rubrique '5 Modalités de mise en œuvre (28 questions)
- Onglet Graph. Gouvernance : cet onglet présente 9 tableaux de résultats pour la rubrique
- Onglet Suivi onglet présente les résultats de la rubrique '6 Mobilisation locale suivi évaluation (23 questions)
- Onglet Graph. Suivi : cet onglet présente 6 tableaux de résultats pour la rubrique

Chaque tableau permet de visualiser par défaut les résultats agrégés au niveau national,

Un filtre permet de ne sélectionner que les données d'une ou plusieurs ARS.

Pour chaque tableau, une présentation graphique des résultats est également proposée.



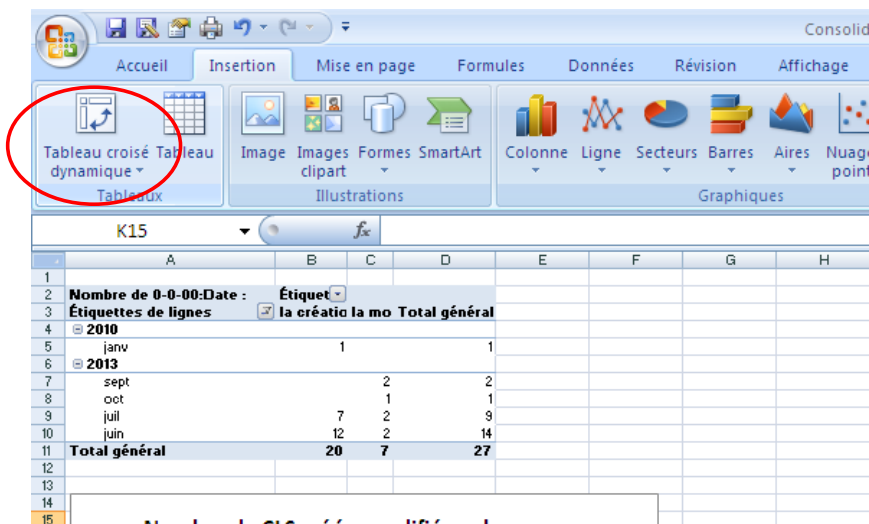
En double cliquant sur le tableau vous ouvrez la liste des champs utilisés, et vous pouvez ainsi modifier votre analyse des données.



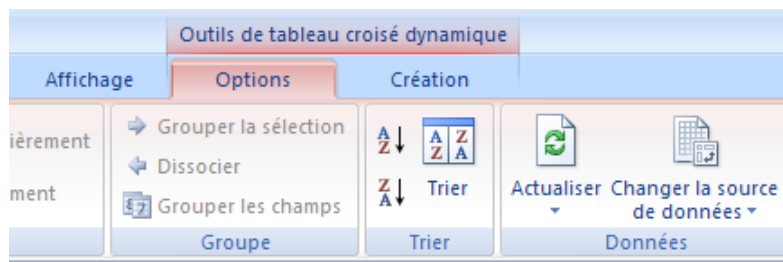
Cela nécessite de bien connaître l'utilisation de tableaux croisés dynamiques sous Excel.

Avant de commencer à analyser les données voici quelques recommandations à respecter dans l'utilisation du fichier.

- il est préférable de ne pas faire de modifications sur les onglets de données autre que des filtres ou des sommes
- les colonnes ne doivent pas être renommées
- le nombre de colonnes ne doit pas changer car les colonnes copiées (qui transforment les oui/non en 1/0) portent sur des colonnes précises. Si elles changent, les colonnes copiées seront fausses
- par contre les titres des graphiques sont facilement renommables via un double-clic dessus.
- Vous pouvez également modifier les tableaux proposés
- vous pouvez ajouter des Tableaux Croisés Dynamiques, onglet Insertion / cliquez sur Tableau Croisé Dynamique



- il faudra les actualiser manuellement. Dans options de tableau croisé dynamique -> Données -> actualiser



TROISIEME OUTIL : la base documentaire

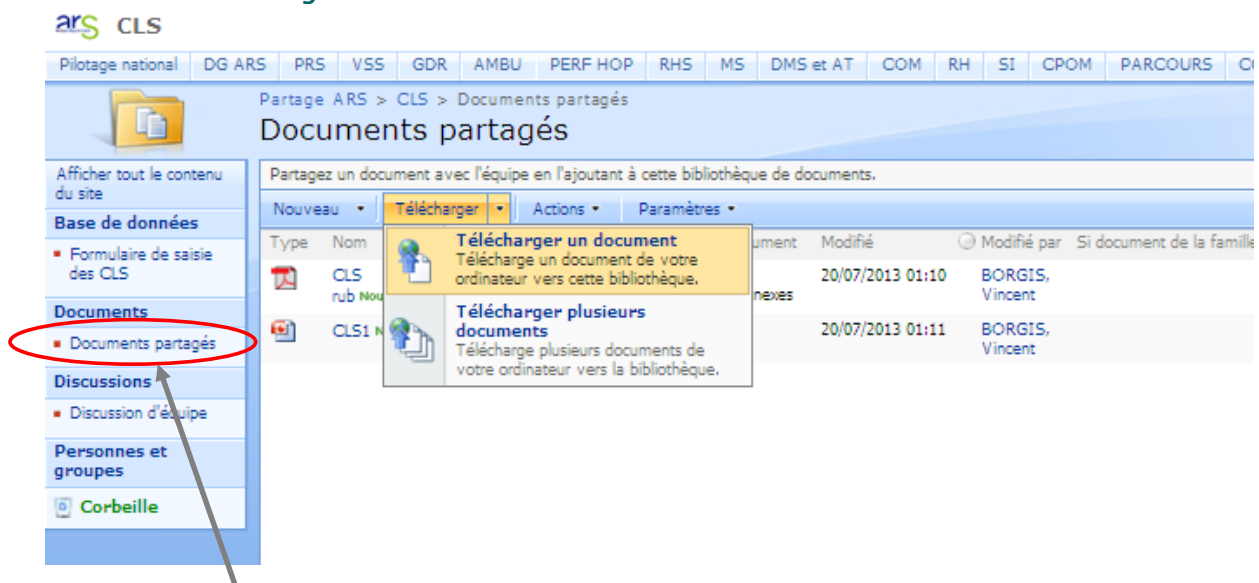
Cette base documentaire permet à l'ensemble des utilisateurs ayant les droits d'accès à l'espace SharePoint « Partage ARS / CLS » de partager les documents afférant aux CLS (CLS eux-mêmes, ...).

Chaque utilisateur peut déposer des documents qu'il juge d'intérêt, de même qu'il peut consulter et télécharger les documents mis à disposition par les autres utilisateurs.

Documents à déposer :

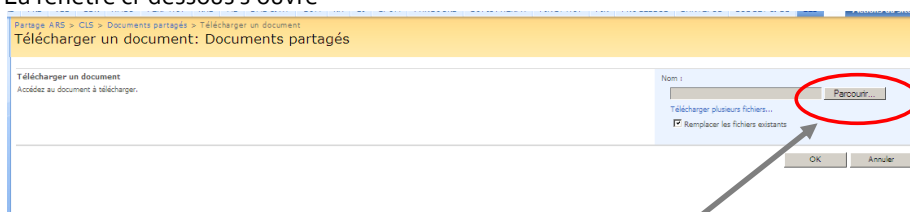
- Les Contrats Locaux de Santé
- Documents régionaux de sensibilisation, de cadrage et de méthode
- Conventions régionales de mise en œuvre (partenaires institutionnels, opérateurs (ORS, IREPS...))
- Documents de synthèse ou de bilans
- Autres documents : CPOM ARS-ES

Modalités de téléchargement des documents



Depuis la rubrique, Documents partagés, cliquez sur la colonne 'Télécharger', puis cliquez sur « **Télécharger un document** ».

La fenêtre ci-dessous s'ouvre



**Cliquer sur parcourir pour rechercher un document sur votre ordinateur.
Une fois le document sélectionné, cliquez sur OK**

Complétez la fiche de description ci-dessous



Pilotage national | DG ARS | PRS | VSS | GDR | AMBU | PERF HOP | RHS | MS | DMS et AT | COM | RH | SI | CPOM | PARCOURS

Partage ARS > CLS > Documents partagés > CLS1 > Modifier l'élément

Documents partagés: CLS1

! Le document a été téléchargé. Utilisez ce formulaire pour mettre à jour les propriétés du document.

OK Annuler

X Supprimer l'élément * désigne un champ obligatoire

Nom * | CLS1 | .pptx

Titre | Diapositive 1

Origine du document | [dropdown]

Famille de document

1. CLS ou documents connexes
 2. Pilotage et méthodologie
 3. Avis, bilans et communication

Type de document | [dropdown]

En fonction de la famille de document, précisez ici plus finement le type de document :

Créé le 20/07/2013 02:02 par BORGIS, Vincent
 Dernière modification le 20/07/2013 02:02 par BORGIS, Vincent

OK Annuler

Pour classer les documents téléchargés il est proposé de renseigner les items suivants :

Origine du document :

National, ARS Alsace, ARS Aquitaine,...

Famille de document :

CLS ou documents connexes

Pilotage et méthodologie

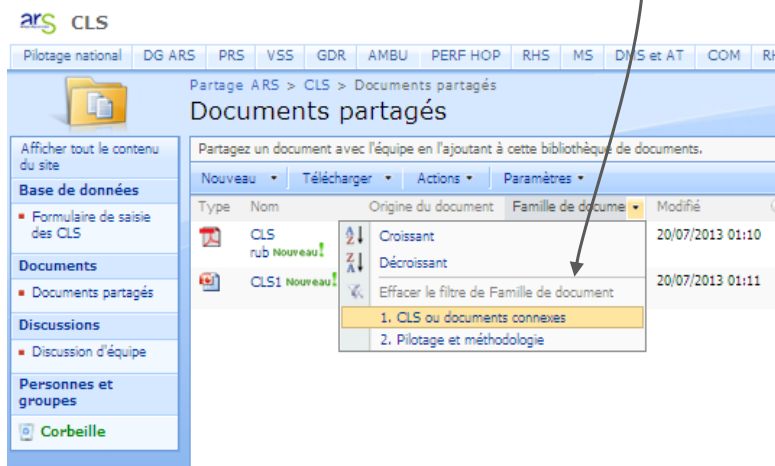
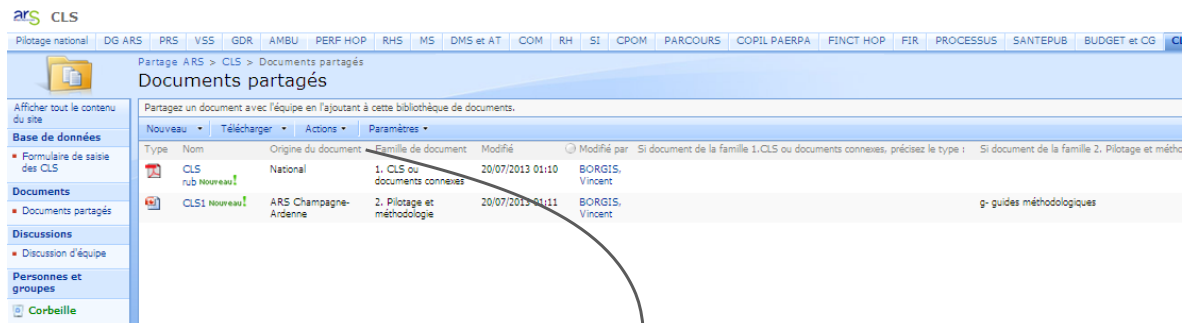
Avis, bilans et communication

Type de document :

Pour chacune des 3 grandes familles il est possible de préciser plus finement le document

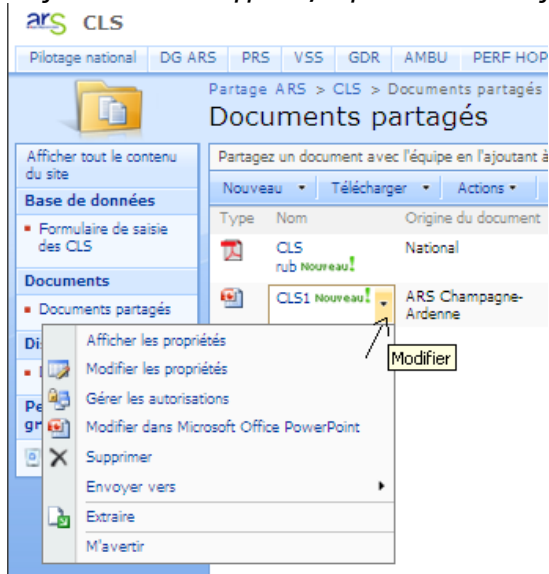
1. CLS ou documents connexes	2. Pilotage et méthodologie	3. Avis, bilans et communication
a- CLS initial	a- textes ou instructions	a- avis / CLS
b- CLS modifié (avenants)	b- dialogues métiers AC / ARS	b- rapports d'évaluation
c- lettres d'intentions préalables	c- QP / QE	c- autres études ou bilans
d- contrats de ville	d- notes internes ARS	d- compte rendus de réunions et séminaires
e- autres contrats territoriaux	e- cahiers des charges ou appels d'offres	e- actes de colloques et supports d'intervention
f- diagnostics locaux de santé	f- conventions et accords de coopérations	f- discours publics
g- projets locaux de santé	g- guides méthodologiques	g- articles de presse
h- volet santé d'autres projets autres que PLS	h- plaquettes de communication	h- tout autre document
i- tout autre document	i- tout autre document	

Ces items, s'ils sont renseignés au téléchargement d'un document pourront être utilisés comme critères de recherche .



Modalités de mise à jour d'un document

Pour mettre à jour les propriétés d'un document il vous suffit de positionner votre souris sur la droite d'un document, une flèche vers le bas apparaît, cliquer alors sur 'Modifier les propriétés'.



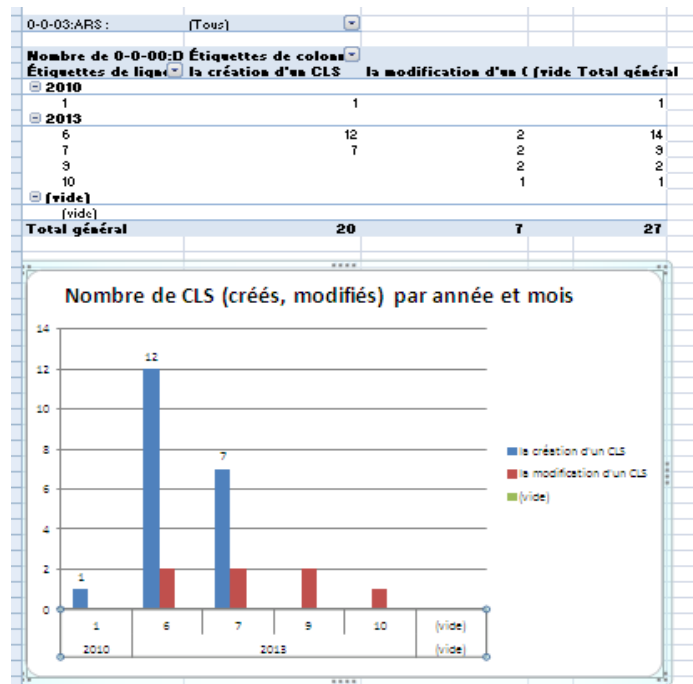
ANNEXE II

EXEMPLES D'ANALYSES AUTOMATIQUES DÉJÀ PRÉSENTES DANS LE SI

Rubrique « Information sur les CLS » :

Dans cette rubrique, 2 tableaux sont proposés pour analyser les informations générales des CLS (durée, date de signature, ...). Par exemple, un tableau présente le nombre de CLS signés par année et par mois. Ce tableau est accompagné d'une représentation graphique sous forme d'histogrammes.

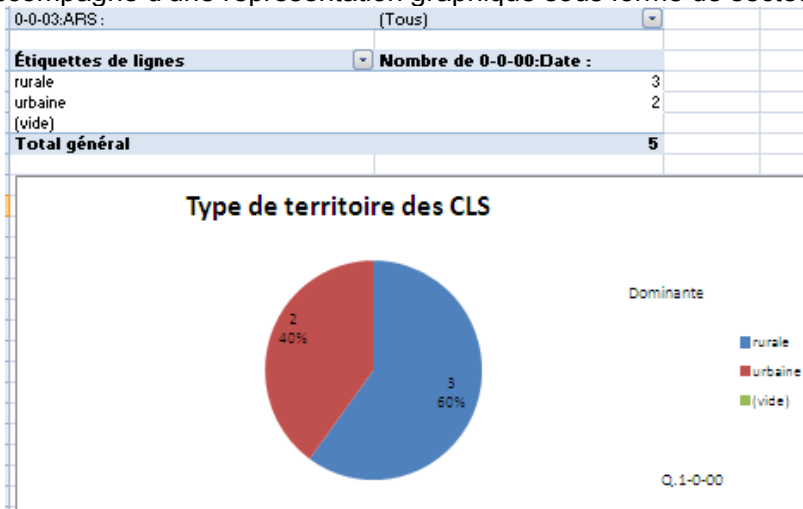
Par défaut la vision est présentée pour l'ensemble des ARS, un filtre permet de porter l'analyse sur une ou plusieurs ARS.



Rubrique « territoires concernés par les CLS » :

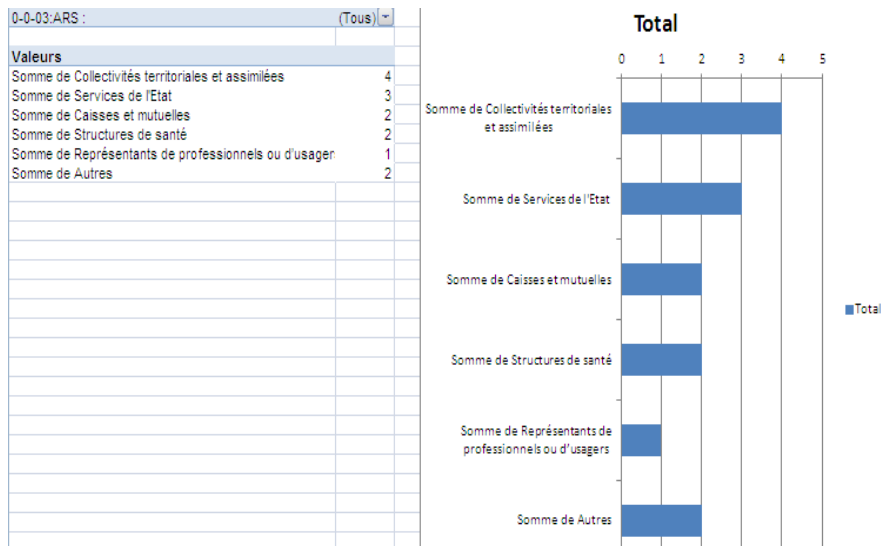
8 tableaux sont proposés par défaut dans cette rubrique pour analyser les territoires concernés par les CLS. Par exemple un tableau présente la répartition de CLS suivant le type de territoire : zone rurale, zone urbaine ou zone mixte.

Ce tableau est accompagné d'une représentation graphique sous forme de secteurs.



Rubrique « signataires des CLS » :

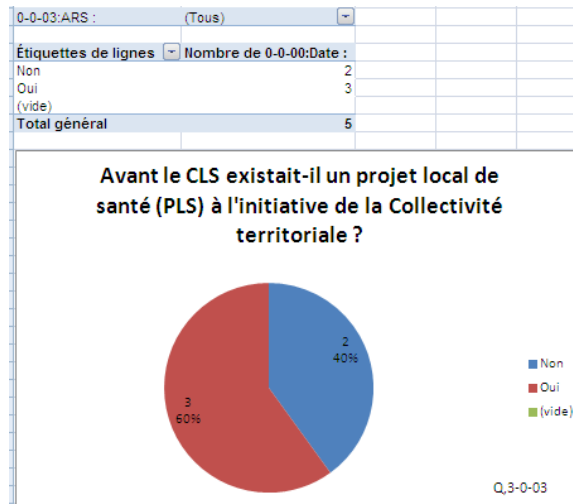
Dans cette rubrique, 2 tableaux sont proposés pour analyser la typologie des signataires des CLS. Par exemple, un tableau présente le nombre de CLS signés par typologie de signataires. Ce tableau est accompagné d'une représentation graphique sous forme d'histogrammes.



Rubrique « contexte des CLS » :

Dans cette rubrique 16 tableaux sont proposés pour analyser le contexte dans lequel ont pu être signés les CLS. Par exemple, un tableau présente le nombre de CLS pour lesquels un projet local de santé (PLS) préexistait.

Ce tableau est accompagné d'une représentation graphique sous forme de secteurs.



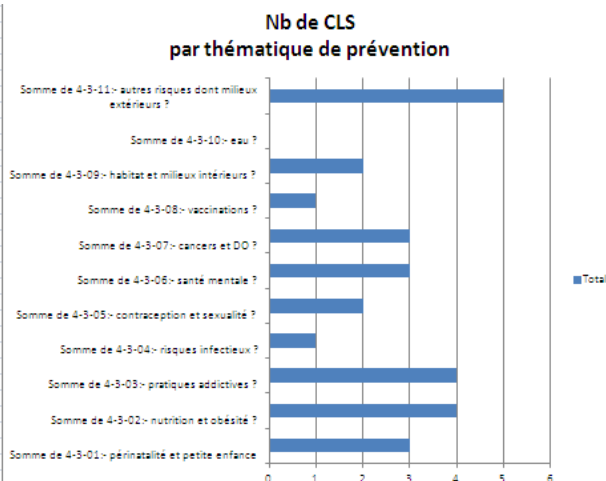
Rubrique « objectifs des CLS » :

Dans cette rubrique 8 tableaux sont proposés pour analyser les différents objectifs qui figurent dans les CLS.

Par exemple, un tableau présente la répartition des CLS signés par thématique de prévention.

Ce tableau est accompagné d'une représentation graphique sous forme d'histogrammes.

0-0-03:ARS :	(Tous)	
Valeurs		
Somme de 4-3-01:- périnatalité et petite enfance	3	
Somme de 4-3-02:- nutrition et obésité ?	4	
Somme de 4-3-03:- pratiques addictives ?	4	
Somme de 4-3-04:- risques infectieux ?	1	
Somme de 4-3-05:- contraception et sexualité ?	2	
Somme de 4-3-06:- santé mentale ?	3	
Somme de 4-3-07:- cancers et DO ?	3	
Somme de 4-3-08:- vaccinations ?	1	
Somme de 4-3-09:- habitat et milieux intérieurs ?	2	
Somme de 4-3-10:- eau ?	0	
Somme de 4-3-11:- autres risques dont milieux extérieurs ?	5	



Rubrique « gouvernance des CLS » :

Dans cette rubrique 9 tableaux sont proposés pour analyser les différentes modalités de mise en œuvre et de financement des CLS.

Par exemple, un tableau présente la répartition des engagements financiers par type d'organisme. Ce tableau est accompagné d'une représentation graphique sous forme d'histogrammes.

